

NJJ HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 1 391 145 264,90 euros
Siège social : 16 rue de la Ville-l'Evêque (75008) Paris
520 230 590 RCS Paris

(la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EN DATE DU 28 JUIN 2024

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL

[.../...]

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice écoulé

L'Associé Unique constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître un bénéfice de 33 233 970 euros.

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, soit la somme de 33 233 970 euros, comme suit :

• Dotation à la réserve légale	1 661 699 €
• [.../...]	
• Affectation au compte « Autres réserves »	31 572 272 €
• [.../...]	
TOTAL	33 233 970 €

[.../...]

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

[.../...]

QUATRIEME DECISION

Pouvoir pour formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

[.../...]



NJJ HOLDING

**16 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS**

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023


COPIE CERTIFIÉE CONFORME

41, impasse de la Flambère - 31300 TOULOUSE
Tél. 05 61 71 17 52 - Fax 05 61 30 00 84

SARL au capital de 120 000 € - SIRET 41976438600035 - Code NAF 6920Z - TVA intracommunautaire FR 79 419 764 386

COMPTE RENDU DE TRAVAUX

COMPTE RENDU DE TRAVAUX

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société **SAS NJJ HOLDING** pour l'exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	3 788 325 015 €
Chiffre d'affaires	3 494 710 €
Résultat net comptable	33 233 970 €

Fait à Toulouse,



Gerard Gratiot (Aug 8, 2024 12:15 GMT+2)

Gérard GRATIOT
Expert-comptable

BILAN – COMPTE DE RESULTAT

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	271 585	111 281	160 304	0,00	146 676	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	245 186	140 425	104 762	0,00	139 642	0,00
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 743 566 275	62 464 920	1 681 101 355	44,38	1 676 331 216	56,88
Créances rattachées à des participations	31 246 605	8 883 659	22 362 946	0,59	21 479 886	0,73
Autres titres immobilisés	137 419 206		137 419 206	3,63	131 871 194	4,47
Prêts	322 367 585		322 367 585	8,51	264 726 736	8,98
Autres immobilisations financières	76 998		76 998	0,00	72 292	0,00
TOTAL (I)	2 235 193 441	71 600 286	2 163 593 155	57,11	2 094 767 643	71,08
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	4 217 627		4 217 627	0,11	5 436 308	0,18
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	374		374	0,00		
. Personnel						
. Organismes sociaux	660		660	0,00	675	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices	18 260 090		18 260 090	0,48	9 189 951	0,31
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	34 568		34 568	0,00	679 520	0,02
. Autres	1 585 205 365		1 585 205 365	41,84	825 851 552	28,02
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	15 759 613		15 759 613	0,42	9 951 486	0,34
Charges constatées d'avance	153 055		153 055	0,00	94 039	0,00
TOTAL (II)	1 623 631 353		1 623 631 353	42,86	851 203 531	28,88
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	1 100 507		1 100 507	0,03	1 019 622	0,03
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 859 925 301	71 600 286	3 788 325 015	100,00	2 946 990 796	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 391 145 265)	1 391 145 265	36,72	1 391 145 265	47,21
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	508 216	0,01	508 216	0,02
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	30 004 088	0,79	18 727 176	0,64
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	534 601 291	14,11	320 339 972	10,87
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	33 233 970	0,88	225 538 231	7,65
Résultat de l'exercice précédent à affecter	0			
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	1 989 492 830	52,52	1 956 258 860	66,38
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	30 144 000	0,80	30 144 000	1,02
TOTAL (III)	30 144 000	0,80	30 144 000	1,02
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	83 832 835	2,21	50 409 442	1,71
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	1 481 694 885	39,11	877 192 308	29,77
. Associés	201 870 151	5,33	30 477 162	1,03
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	285 012	0,01	594 701	0,02
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	143 338	0,00	142 134	0,00
. Organismes sociaux	114 412	0,00	135 937	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	704 238	0,02	1 030 529	0,03
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 314	0,00	20 907	0,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	25 000	0,00	584 817	0,02
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 768 688 185	46,69	960 587 936	32,60
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	3 788 325 015	100,00	2 946 990 796	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	3 494 710		3 494 710	100,00	4 526 983	100,00	-1 032 273		-22,79	
Chiffres d'Affaires Nets	3 494 710		3 494 710	100,00	4 526 983	100,00	-1 032 273		-22,79	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			6 429	0,18			6 429		N/S	
Autres produits			96	0,00	444	0,01	-348		-78,37	
Total des produits d'exploitation (I)			3 501 235	100,19	4 527 427	100,01	-1 026 192		-22,66	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			2 984 086	85,39	4 992 669	110,29	-2 008 583		-40,22	
Impôts, taxes et versements assimilés			9 259	0,26	395 956	8,75	-386 697		-97,65	
Salaires et traitements			1 075 001	30,76	868 298	19,18	206 703		23,81	
Charges sociales			390 222	11,17	358 097	7,91	32 125		8,97	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			425 456	12,17	1 853 131	40,94	-1 427 675		-77,03	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			3 340	0,10	2 806	0,06	534		19,03	
Total des charges d'exploitation (II)			4 887 363	139,85	8 470 957	187,12	-3 583 594		-42,29	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-1 386 128	-39,65	-3 943 530	-87,10	2 557 402		64,85	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations			83 324 551	N/S	276 333 434	N/S	-193 008 883		-69,84	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			22 536 797	644,68	15 065 866	332,80	7 470 931		49,59	
Autres intérêts et produits assimilés			8 312	0,24	41	0,00	8 271		N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change					272	0,01	-272		-100,00	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			105 869 659	N/S	291 399 614	N/S	-185 529 955		-63,66	
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 348 474	38,59	25 350 173	559,98	-24 001 699		-94,67	
Intérêts et charges assimilées			85 163 807	N/S	44 581 056	984,79	40 582 751		91,03	
Différences négatives de change			381 913	10,93	103 907	2,30	278 006		267,55	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			86 894 194	N/S	70 035 136	N/S	16 859 058		24,07	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			18 975 466	542,98	221 364 479	N/S	-202 389 013		-91,42	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			17 589 338	503,31	217 420 949	N/S	-199 831 611		-91,90	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	48 375	1,38	65 017 000	N/S	-64 968 625	-99,92
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	48 375	1,38	65 017 000	N/S	-64 968 625	-99,92
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	721 240	20,64	6 600	0,15	714 640	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	48 375	1,38	65 035 000	N/S	-64 986 625	-99,92
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	769 615	22,02	65 041 600	N/S	-64 271 985	-98,81
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-721 240	-20,63	-24 600	-0,53	-696 640	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-16 365 872	-468,29	-8 141 882	-179,84	-8 223 990	-101,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	109 419 270	N/S	360 944 041	N/S	-251 524 771	-69,68
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	76 185 300	N/S	135 405 810	N/S	-59 220 510	-43,73
RÉSULTAT NET	33 233 970	950,98	225 538 231	N/S	-192 304 261	-85,25
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	22 500	0,64			22 500	N/S
Dont Crédit-bail immobilier						

ANNEXE

6 - FAITS MARQUANTS

Acquisition d'une participation significative dans un opérateur télécom

Afin d'accompagner la poursuite du projet d'investissement de sa filiale Atlas Investissement (908 070 188 RCS Paris) et le financement partiel du dénouement des *equity swaps* portant sur les titres d'un opérateur de télécommunications détenus par Atlas Investissement ainsi que la livraison consécutive des titres sous-jacents, NJJ HOLDING a autorisé en date du 2 février 2023, la conclusion d'un contrat de prêt avec un établissement financier aux termes duquel ce dernier a mis à disposition d'Atlas Investissement un crédit dit « *bridge loan* » pour un montant de 200 000 000 € dont le remboursement est notamment garanti par la remise d'une GAPD de 200 000 000 € par NJJ HOLDING (voir 11.1.1).

Pour les besoins du refinancement dudit bridge et afin de financer le solde du dénouement des *equity swaps* susvisés ainsi que la livraison consécutive des titres sous-jacents, la Société a autorisé en date du 13 février 2023 la conclusion d'un contrat de prêt avec un établissement financier aux termes duquel cet dernier a mis à disposition d'Atlas Luxco S.à.r.l, filiale d'Atlas Investissement, un crédit d'un montant de 450 000 000 € dont le remboursement est notamment garanti par la remise d'une GAPD pour un montant de 495 000 000 € par NJJ HOLDING au bénéfice de sa filiale (voir 11.1.1).

Enfin, pour financer à court terme les besoins de financement généraux de sa filiale, NJJ HOLDING a souhaité recourir à un nouveau crédit dit « *bridge loan* » pour un montant de 60 000 000 € dont le remboursement est notamment garanti par la remise d'une GAPD de 60 000 000 € par la Société. Ledit bridge, initialement consenti pour une durée de 3 mois été prorogé par voie d'avenant sur décision du 29 septembre 2023 et intégralement remboursé courant octobre 2023.

Acquisition d'une participation significative dans une foncière cotée

NJJ HOLDING a également poursuivi son implication dans la réalisation du projet d'investissement de sa filiale Rock Investment (795 278 860 RCS Paris) dans le capital d'une société foncière cotée, prenant la forme d'une opération financière relative aux titres jumelés émis par ladite entité, à réaliser en plusieurs tranches à travers une série d'opérations d'échange et de vente à terme.

Par décisions en date des 24 mars 2023 et 6 avril 2023, NJJ HOLDING a autorisé une modification des différentes confirmations d'opération d'échange conclues avec différents établissements financiers dans le cadre de la poursuite du projet d'investissement de Rock Investment dans le capital d'une société foncière cotée, dont NJJ HOLDING a garanti le règlement à terme par la remise d'une GAPD à leur bénéfice, afin notamment d'étendre la date de maturité de l'opération à travers la conclusion d'une série d'avenants à cet effet (voir 11.1.1).

Financement des sociétés du groupe

Par décisions en date du 10 mai 2023, NJJ HOLDING a autorisé la conclusion d'un avenant au contrat de prêt en date du 6 novembre 2020 aux termes duquel un établissement financier a mis à disposition de sa filiale SE 51 un crédit d'un montant maximum en principal de 35 000

000 € ventilé en différentes tranches. Ledit avenant, à recevoir en la forme authentique, a vocation à proroger la date d'utilisation de la sous tranche 2B afin de la porter au 6 mai 2024.

Par décisions en date du 10 mai 2023, NJJ HOLDING a autorisé la conclusion d'un avenant au contrat de prêt en date du 28 décembre 2017 aux termes duquel un établissement financier a mis à disposition de sa filiale Station F (794 493 841 RCS Paris) un crédit d'un montant maximum en principal de 115 000 000 € ventilé en différentes tranches. Ledit avenant, à recevoir en la forme authentique, a vocation à adapter les stipulations dudit contrat de crédit afin de permettre à Station F de mettre en place un plan d'attribution d'actions gratuites.

En date du 14 décembre 2023, NJJ HOLDING a souhaité refinancer au niveau de sa filiale NJJ TELECOM EUROPE la dette bancaire existante au titre du contrat de crédit intitulé Facility Agreement conclu en date en date du 18 octobre 2022 pour un montant total de 650 000 000 €. Dans ce cadre, il a été signé un avenant audit contrat de crédit intitulé « *Amendment and Restatement Agreement to the Facility Agreement* » auprès d'un pool bancaire constitué d'établissements de crédit de premier rang en vue de la mise à disposition de NJJ TELECOM EUROPE d'une nouvelle ligne de crédit à terme (term facility) d'un montant maximum en principal de 150 000 000 € afin de financer une distribution exceptionnelle de NJJ TELECOM EUROPE à la Société.

Pour sûreté et garantie des obligations de paiement et de remboursement de NJJ TELECOM Europe au titre dudit contrat de crédit amendé, il a notamment été consenti au profit des prêteurs, différents nantisements portant notamment sur les titres détenus par NJJ Telecom Europe dans ses filiales, NJJ CAPITAL MONACO ACQUISITION (« **NJJ CMA** »), NJJ GALWAY et NJJ SUISSE ACQUISITION.

Attribution de nouveaux projets à des structures dédiées et reclassement des entités correspondantes

Afin de porter les nouveaux projets du groupe ou certaines activités spécifiques, la Société a procédé au cours de l'exercice écoulé au reclassement intragroupe de certaines de ses filiales en vue de leur attribuer le suivi des opérations correspondantes.

7 - PRESENTATION GENERALE DE L'ANNEXE

Les critères de l'entreprise tels que définis par les articles L 123-16 et D 123-200 du code de commerce concernant l'annexe sont les suivants :

- * Période clôturée : ***le 31 décembre 2023***
- * Durée de l'exercice : ***12 mois***
- * Durée de l'exercice précédent : ***12 mois***
- * Total du bilan au 31 décembre 2023 : ***3 788 325 015 Euros***
- * Chiffre d'affaires au 31 décembre 2023 : ***3 494 710 Euros***
- * Effectif au 31 décembre 2023 : ***9 salariés***

En conséquence, le bilan et le compte de résultat retenus sont ceux correspondant à la présentation de base fournie par le Code de commerce (art. R 123-182 et R 123-190 pour le bilan, et R 123-192 et R 123-193 pour le compte de résultat). Il correspond au système de base du PCG (art.821-1 s.).

NB : A défaut de mentions contraires, l'ensemble des informations indiquées dans la présente annexe est exprimé en Euros.

8 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

8.1 - Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux règles définies du Plan Comptable Général tel que présenté par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes comptables (ANC) du 5 juin 2014, complété des règlements subséquents.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- principe comptable du coût historique,
- indépendance des exercices.

8.2 - Dérogations

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes.

8.3 - Principales méthodes

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

8.3.1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue :

Logiciels	1 à 3 ans
Installations générales	10 à 25 ans
Matériels de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 ans

8.3.2 - Autres immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

8.3.3 - Participations et créances rattachées à des participations, autres titres immobilisés

Les titres de participation sont comptabilisés au coût historique d'acquisition. Les créances rattachées sont évaluées à leur valeur d'inventaire.

De façon régulière, la société NJJ HOLDING évalue la valeur d'utilité de ses titres de participation et de ses créances rattachées. Cette valeur d'utilité tient compte notamment de la quote-part des capitaux propres, d'évaluation des biens immobiliers pouvant générer des plus-values de cession, de la rentabilité à long terme et d'éléments stratégiques tels que la valorisation des biens immobiliers reposant sur des hypothèses et estimations pouvant avoir un impact important. En cas de baisse durable de la valeur d'utilité devenant inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée.

8.3.4 - Provisions pour risques et charges

Les obligations de la société NJJ HOLDING à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêté des comptes et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable, sans contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante.

8.3.5 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la recouvrabilité des créances devient incertaine, en fonction des perspectives de remboursement ou d'éléments externes tels que des évaluations faisant apparaître des moins-values durables.

8.3.6 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'apport ou à leur prix d'acquisition, et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur probable de vente.

8.3.7 - Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

8.3.8 - Eléments constitutifs du résultat

Les charges et produits de l'exercice sont appréhendés selon les normes comptables en vigueur.

8.3.9 - Distinction entre résultat courant et exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société NJJ HOLDING, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

8.3.10 - Recours à des estimations

La production des états financiers établis conformément aux principes comptables français conduit la direction de la société NJJ HOLDING à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Les montants réels pourraient se révéler différents de ceux résultant des estimations effectuées.

9 - INFORMATIONS SUR LE BILAN CLOS au 31 décembre 2023**9.1 - Immobilisations incorporelles****Mouvements 2023**

Immobilisations incorporelles	Valeur au 01/01/2023	Acquisitions 2023	Cessions et diminutions 2023	Valeur au 31/12/2023
Logiciels	189 718	81 867	0	271 585
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL	189 718	81 867	0	271 585

9.2 - Immobilisations corporelles**Mouvements 2023**

Immobilisations corporelles	Valeur au 01/01/2023	Acquisitions 2023	Cessions et diminutions 2023	Valeur au 31/12/2023
Installations générales	44 615	0	0	44 615
Matériel de transport	0	9 103	9 103	0
Matériels de bureau et informatique	57 027	0	0	57 027
Mobilier	141 144	2 400	0	143 544
TOTAL	242 786	11 503	9 103	245 186

9.3 - Immobilisations financières

Mouvements 2023

Immobilisations financières	Valeur au 01/01/2023	Augmentations 2023	Cessions et diminutions 2023	Valeur au 31/12/2023
Titres de participations	1 738 796 136	4 810 140	40 001	1 743 566 275
Créances rattachées à des participations	29 015 070	2 231 534	0	31 246 604
Autres titres immobilisés	131 871 194	8 919 206	3 371 194	137 419 206
Prêts et autres immobilisations financières	264 799 028	76 675 926	19 030 371	322 444 583
TOTAL	2 164 481 428	92 636 806	22 441 566	2 234 676 668

9.3.1 - Titres de participations

Cession au cours de l'exercice écoulé de filiales ou de participations dans des sociétés ayant leur siège en France

En date du 6 juin 2023, NJJ HOLDING a cédé, au profit de la société NJJ INVESTCO (817 450 638 RCS Paris), 1 000 actions la société NJJ PROJECT 26 (922 039 318 RCS Paris), représentant l'intégralité du capital de cette dernière, dont la dénomination sociale a ensuite été changée en « NJJ MAINE ».

A cette même date, NJJ HOLDING a également cédé, au profit de société NJJ MEDIAS (817 448 962 RCS Paris), 1 000 actions la société NJJ PROJECT 27 (922 075 783 RCS Paris), représentant l'intégralité du capital de cette dernière, dont la dénomination sociale a ensuite été changée en « NJJ PRESSE SERVICES ».

A cette même date, NJJ HOLDING a cédé, au profit de la société NJJ UPAM (anciennement dénommée NJJ PROJECT 25) (922 039 292 RCS Paris), 1 000 actions la société NJJ PROJECT 24 (922 039 250 RCS Paris), représentant l'intégralité du capital de cette dernière, dont la dénomination sociale a ensuite été changée en « DVL Telecom ».

En date du 8 août 2023, NJJ HOLDING a cédé, au profit de la société NJJ TELECOM EUROPE (824 638 035 RCS Paris), 1 000 actions la société NJJ PROJECT 25 (922 039 292 RCS Paris), représentant l'intégralité du capital de cette dernière, dont la dénomination sociale a ensuite été changée en « NJJ UPAM ».

A cette même date, NJJ HOLDING a également cédé, au profit de la société NJJ UPAM (anciennement dénommée NJJ PROJECT 25) (922 039 292 RCS Paris), 1 000 actions la société

NJJ PROJECT 24 (922 039 250 RCS Paris), représentant l'intégralité du capital de cette dernière, dont la dénomination sociale a ensuite été changée en « NJJ PROJET 5523 ».

Prises de participations nouvelles au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a pris les participations suivantes :

- FREYA INVESTISSEMENT (anciennement dénommée NJJ PROJECT 29 puis TANGO INVESTISSEMENT) (982 141 426 RCS Paris) à hauteur de 100 %, dans le cadre de la souscription de l'intégralité du capital à la constitution de ladite société en date du 1er décembre 2023 ;
- NJJ RHIZA (anciennement dénommée NJJ PROJECT 30) (982 156 408 RCS Paris) à hauteur de 100 %, dans le cadre de la souscription de l'intégralité du capital à la constitution de ladite société en date du 1er décembre 2023 ;
- NJJ PROJECT 25 (922 039 292 RCS Paris) à hauteur de 100 %, dans le cadre de la souscription de l'intégralité du capital à la constitution de ladite société en date du 1er décembre 2023.

9.3.2 - Créances rattachées à des participations

La société NJJ HOLDING centralise la trésorerie du Groupe et assure notamment le financement des investissements réalisées par les sociétés filiales.

9.4 - Dépréciations des immobilisations

L'évolution du poste dépréciations des immobilisations est détaillée dans le tableau ci-après :

Nature des immobilisations	Montant des dépréciations au début de l'exercice	<u>Augmentations :</u> Dépréciations de l'exercice	<u>Diminutions :</u> Reprise de dépréciations de l'exercice	Montant des dépréciations à la fin de l'exercice
Titres de participation	62 464 920	0	0	62 464 920
Créances rattachées à des participations	7 535 185	1 348 474	0	8 883 659
Prêts	0	-0	0	0
TOTAL	70 000 105	1 348 474	0	71 348 579

9.4.1 - Liste des filiales et participations

Voir tableau ci-après :

	Capital en Euros ou en devises	Réserves et RAN en Euros ou en devises	% de détention	Nombre de titres détenus	Résultat du dernier exercice en Euros ou en devises	Valeur brute des titres en Euros	Valeur nette des titres en Euros	Prêts et avances consentis en Euros	Engagements donnés en Euros	Chiffre d'affaires du dernier exercice en Euros ou en devises	Dividendes encaissés en Euros
SAS KIMA VENTURES RCS 520 816 950	25 000 000	16 193 627	100,00	25 000 000	1 432 998	25 000 000	25 000 000	20 522 239	0	247	0
SAS NIJ CAPITAL RCS 520 817 040	5 000 000	139 911 249	100,00	5 000 000	-16 913 191	8 990 529	8 990 529	232 767 443	0	366 058	0
SAS NIJ IMMOBILIER RCS 521 214 494	58 000 000	42 253 759	100,00	58 000 000	2 212 392	82 213 304	82 213 304	57 964 614	0	1 012 771	0
SAS NIJ MARKET RCS 521 216 077	10 000 000	-1 205 075	100,00	10 000 000	409 626	7 469 135	7 469 135	0	0	0	0
SAS NIJ STRATEGY RCS 817 450 059	341 470 887	78 493 137	100,00	341 470 887	10 540 601	388 270 887	388 270 887	0	0	950 329	0
SARL PECHEURS DE TIMBRES (2) RCS 819 992 695	4 175	-2 548 175	76,02	3 174	/	101 004	0	2 908 811	0	/	0
SAS ROCK INVESTMENT RCS 795 278 860	246 000 000	-542 876 947	98,00	241 080 000	-120 669 789	123 106 880	123 106 880	480 488 341	0	0	0
SAS OH4S RCS 820 677 508	2 550 000	-2 644 833	99,78	254 450	-1 456 776	2 544 500	2 544 500	12 580 719	0	623 388	0
SAS BLACKPILLS RCS 818 524 233	3 799	12 401 411	49,99	189 920	-3 343 345	49 999 868	15 526 921	26 106 260	0	519 322	0
SAS NIJ TELECOM EUROPE RCS 817 450 372	917 634 300	30 685 029	100,00	917 634 300	232 809 279	917 634 300	917 634 300	0	0	867 098	7 287 125
SAS SE51 RCS 811 058 502	12 010 000	-11 702 274	83,26	1 000 000	-4 619 038	10 000 000	10 000 000	20 941 111	0	7 200	0
SAS FLATMATES RCS 808 611 875	12 096 500	-11 057 686	99,99	12 095 000	-1 877 177	12 095 000	12 095 000	2 248 506	0	2 940 622	0
ARTIC TERN AVIATION	31 750 000	-4 445 483	100,00	31 750 000	-223 115	31 750 000	31 750 000	0	0	12 463 345	0
SAS IT SOLUTIONS FACTORY RCS 812 884 831	25 017	631 357	83,36	18 003	408 177	1 350 315	1 350 315	0	0	4 902 196	382 785

	Capital en Euros ou en devises	Réserves et RAN en Euros ou en devises	% de détention	Nombre de titres détenus	Résultat du dernier exercice en Euros ou en devises	Valeur brute des titres en Euros	Valeur nette des titres en Euros	Prêts et avances consentis en Euros	Engagements donnés en Euros	Chiffre d'affaires du dernier exercice en Euros ou en devises	Dividendes encaissés en Euros
SAS NIJ TELECOM RCS 817 450 372	20 000	-384 053	100,00	20 000	-100 905	26 438	26 438	15 953 498	0	0	0
SAS NIJ VOSGES RCS 819 962 333	5 100 000	-8 351 177	94,12	48 000	-3 105 283	4 800 000	4 800 000	14 343 873	0	541 750	0
SAS NABLA TECHNOLOGIES RCS 838 878 155	159 010	4 559 069	10,18	1 617 250	-2 465 494	5 999 998	5 999 998	0	0	1 031 803	0
SAS ACHEEL RCS 879 605 350	46 812	12 151 544	21,51	7 042	1 024 775	5 166 026	5 166 026	0	0	118 874 964	0
SAS NEW WAVE RCS 891 415 077	35 540 642	-2 526 639	40,50	5 713 500	-6 313 803	9 643 500	9 643 500	0	0	0	0
SASU INVCO 21 RCS 899 063 408	1	-174 149	100,00	1	-26 977	1	1	185 956	0	0	0
SASU ATLAS INVESTISSEMENT BIS RCS 908 070 147	1 000	7 080	100,00	1 000	3 936 468	10 000	10 000	56 401 271	0	0	0
SASU NIJ PROJECT 23 RCS 908 069 826	1 000	6 512	100,00	1 000	-618	10 000	10 000	1 994	0	0	0
SASU NIJ GARDEN RCS 922 075 841	1 000	7 576	100,00	1 000	-1 055	10 000	10 000	1 519	0	0	0
SASU NIJ PROJECT 29 (1) RCS 982 141 426	1 000	9 000	100,00	1 000	-1 721	10 000	10 000	0	0	0	0
SASU NIJ PROJECT 30 (1) RCS 982 156 408	1 000	9 000	100,00	1 000	-1 722	10 000	10 000	0	0	0	0
SASU NIJ PROJECT 31 (1) RCS 982 157 125	1 000	9 000	100,00	1 000	-1 722	10 000	10 000	0	0	0	0

* Information non communiquée à ce jour.

(1) : 1^{er} exercice clos au 31 décembre 2023 – durée de l'exercice : 1 mois.

(2) : Société en-cours de liquidation.

9.4.2 - Opérations avec les entreprises liées

Au cours de l'exercice 2023, les transactions significatives vis-à-vis des parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

9.5 - Amortissements

L'évolution du poste d'amortissement est détaillée dans le tableau ci-après.

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	<u>Augmentations</u> dotations de l'exercice	<u>Diminutions</u> amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Amorts. Immobilisations incorporelles	43 041	68 240	0	111 281
Amorts. Immobilisations corporelles				
Installations générales	6 629	3 085	0	9 714
Matériel de transport	0	819	819	0
Mobilier et matériels de bureau et informatique	96 515	34 196	0	130 711
TOTAL	146 185	106 340	819	251 706

9.6 - Autres éléments d'actif

Aucun autre élément de l'actif ne présente des particularités nécessitant d'être signalées.

Le tableau ci-après indique la ventilation des créances en fonction de leur date d'échéance.

ETAT DES CREANCES	Montants Bruts	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	31 246 605	31 246 605	0
Prêts	437 249 994	82 319 235	354 930 759
Autres immobilisations financières	5 625 010	5 548 011	76 999
De l'actif circulant			
Avances et acomptes versés	374	374	0
Autres créances clients	4 217 627	4 217 627	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes	660	660	0
Impôts sur les bénéfices	18 260 090	18 260 090	0
Taxe sur la valeur ajoutée	34 568	34 568	0
Autres créances fiscales	0	0	0
Groupe et associés	1 585 055 365	1 585 055 365	0
Débiteurs divers	150 000	150 000	0
Charges constatées d'avance	153 055	153 055	0
TOTAUX	2 081 993 348	1 726 985 590	355 007 758

9.6.1 - Frais d'émission d'emprunts

Les frais engagés lors des émissions d'emprunts sont amortis linéairement sur les durées des emprunts correspondants.

L'évolution des frais d'émission d'emprunts en 2023 a été la suivante :

	Montant en Euros
▪ Frais d'émission d'emprunts	4 259 208
▪ Amortissements antérieurs	- 3 239 586
▪ Frais engagés sur l'exercice	400 000
▪ Amortissements de l'exercice	- 319 115
Valeur nette au 31 décembre 2023	1 100 507

9.7 - Capital

9.7.1 - Capital social

Au 31 décembre 2023, le capital social de NJJ HOLDING s'élève à 1 391 145 265 Euros. Ce dernier est divisé en 13 911 452 649 actions de valeur nominale 0,10 Euro chacune. Toutes les actions sont entièrement libérées.

9.7.2 - Forme des actions

Les actions sont nominatives.

9.7.3 - Répartition du capital

La répartition du capital de la société NJJ HOLDING au 31 décembre 2023 s'établit comme suit :

Noms	Nombres d'actions	% du capital	% droits de vote
Actionnaire détenant plus de 50 % du capital Xavier NIEL	13 911 452 649	100 %	100 %
TOTAL	13 911 452 649	100 %	100 %

9.8 - Provisions pour risques et charges

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés au cours de l'année 2023.

	Valeur au 01/01/2023	Dotations 2023	Reprise s/ provision utilisée en 2023	Reprise s/ provision non utilisée en 2023	Valeur au 31/12/2023
• Provisions pour pertes de change	0	0	0	0	0
• Provisions pour impôts (impôts différés)	30 144 000	0	0	0	30 144 000
TOTAL	30 144 000	0	0	0	30 144 000

9.8.1 - Origine de certaines provisions

Provisions pour impôts :

Les mouvements se rapportent au calcul de l'impôt différé sur les titres apportés lors de la fusion entre NJJ HOLDING et NJJ ANIMATION au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

9.9 - Autres éléments du passif

Le tableau ci-après indique la ventilation des dettes en fonction de leur date d'échéance :

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
• Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
. à 1 an maximum à l'origine	83 832 835	83 832 835	0	0
. à plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
• Emprunts et dettes financières divers	1 481 694 885	210 982 854	1 270 712 031	0
• Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
• Fournisseurs et comptes rattachés	285 012	285 012	0	0
• Personnel et comptes rattachés	143 338	143 338	0	0
• Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114 412	114 412	0	0
• Etat et autres collectivités publiques :				
. Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
. Taxe sur la valeur ajoutée	704 238	704 238	0	0
. Autres impôts, taxes assimilées	18 314	18 314	0	0
• Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
• Groupe et associés	201 870 151	201 870 151	0	0
• Autres dettes	25 000	25 000	0	0
• Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAUX	1 768 688 185	497 976 154	1 270 712 031	0

10 - INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE 2023

10.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2023 s'élève à 3 494 710 Euros.

La répartition géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

PAYS	CHIFFRE D'AFFAIRES en Euros	%
France	3 494 710	100 %
Autres pays	0	0 %
TOTAL	3 494 710	100 %

10.2 - Effectif

Les effectifs de la société NJJ HOLDING au 31 décembre 2023 s'élèvent à 9 personnes réparties comme suit :

✓ Encadrement	9
✓ Employés	0
TOTAL	9

10.3 - Résultat financier

Le résultat financier au 31 décembre 2023 s'élève à 18 975 466 Euros et se compose des éléments suivants :

	En Euros
✓ Revenus sur titres de participations	7 669 910
✓ Revenus sur créances de participations	75 654 641
✓ Revenus sur prêts	16 988 785
✓ Produits des autres valeurs mobilières et créances	5 548 011
✓ Autres produits financiers	8 312
✓ Gains de change	0
✓ Dotations financières aux amortissements et provisions	- 1 348 474
✓ Intérêts et charges assimilées	- 85 163 807
✓ Perte de change	- 381 912
TOTAL	18 975 466

10.4 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2023 s'élève à – 721 240 Euros et se compose des éléments suivants :

	En Euros
✓ Produit de cession des immobilisations financières	40 001
✓ Produit de cession des immobilisations corporelles	8 374
✓ VNC des immobilisations financières cédées	- 40 001
✓ VNC des immobilisations corporelles cédées	- 8 374
✓ Pénalités et amendes fiscales	- 240
✓ Dons	- 721 000
TOTAL	- 721 240

11 - ELEMENTS FINANCIERS

11.1 - Engagements financiers

11.1.1 - Cautions données

La société NJJ HOLDING s'est portée caution afin de garantir l'endettement de 2 253 882 d'Euros de sa filiale LAGNY IMMOBILIER – échéance au 31/01/2034.

La société NJJ HOLDING s'est portée caution afin de garantir l'endettement de 35 000 000 d'Euros de sa filiale SE 51 – échéance au 06/05/2038.

La société NJJ HOLDING s'est portée caution afin de garantir l'endettement de 8 000 000 d'Euros de sa filiale NJJ VILLIERS – échéance 07/12/2031.

Par décisions en date du 26 octobre 2021, la société NJJ HOLDING a autorisé la remise d'un cautionnement solidaire pour sûreté et garantie des obligations de paiement et de remboursement de sa filiale Groupe Nice-Matin au titre de deux prêts consentis par deux établissements financiers à hauteur de 3 000 000 € chacun.

La société NJJ HOLDING a consenti une garantie autonome à première demande (« GAPD ») pour garantir les obligations de paiement et de remboursement de sa filiale Rock Investment vis-à-vis d'un établissements financiers, à hauteur d'un montant total agrégé s'élevant à 1 126 000 000 € au 31 décembre 2023.

La société NJJ HOLDING a consenti une garantie autonome à première demande (« GAPD ») pour garantir les obligations de paiement et de remboursement de sa filiale indirecte Atlas Luxco vis-à-vis d'un établissement financier, à hauteur d'un montant total de 495 000 000 €. Son montant maximum en principal a ensuite été porté à 605 000 000 € avant de faire l'objet d'un amortissement anticipé pour un montant de 80 000 000 € en août 2023. Le montant ajusté de la garantie pouvant être appelé au titre de l'obligation sous-jacente s'élève donc à la clôture de l'exercice 2023 à 517 000 000 €.

11.1.2 - Cautions reçues

La société NJJ HOLDING n'a reçu aucune caution.

11.1.3 - Dettes garanties par des sûretés réelles

NJJ HOLDING a consenti un nantissement au profit des prêteurs, différents nantisements portant notamment sur les titres détenus par NJJ Telecom Europe dans ses filiales, : NJJ Capital Monaco Acquisition (« NJJ CMA »), NJJ Galway et NJJ Suisse Acquisition
Pour sûreté et garantie des obligations de paiement et de remboursement de NJJ Telecom Europe au titre dudit contrat de crédit amendé, il a notamment été consenti

La société NJJ HOLDING a consenti un nantissement sur sa participation au sein de SE 51 en garantie de la dette bancaire de SE 51.

La société NJJ HOLDING a consenti un nantissement de ses titres FLATMATES en vue de garantir un emprunt au niveau de FLATMATES.

La société NJJ HOLDING a consenti un nantissement sur sa participation au sein de OH4S en garantie de la dette bancaire de OH4S.

La société NJJ HOLDING a consenti un nantissement de ses titres STATION F en vue de garantir un emprunt au niveau de STATION F.

La société NJJ HOLDING a consenti un nantissement de ses titres ARCTIC AVIATION.

11.1.4 - Autres engagements

Dans le cadre d'un contrat de crédit d'un montant total en principal de 4,3 millions d'euros conclu par l'une de ses participations, la société NJJ HOLDING s'est engagée à apporter tous les concours nécessaires afin de permettre de faire face à toutes les obligations de cette participation (et notamment ses obligations de paiement et/ou de remboursement).

Par ailleurs, dans le cadre du plan de continuité et de sortie de sauvegarde validé par le Tribunal de Commerce de Nice le 26 mars 2020, NJJ HOLDING a pris certains engagements de financement et d'inaliénabilité des titres détenus dans GROUPE NICE MATIN SAS.

11.2 - Rémunérations

Le dirigeant de la société ne perçoit aucune rémunération de la part de celle-ci.

11.3 - Engagements de retraite

Compte tenu du nombre de salariés et de leurs âges, le montant des engagements de retraite n'a pas été valorisé compte tenu du caractère non significatif de cette information.

12 - AUTRES INFORMATIONS

12.1 - Consolidation

La société NJJ HOLDING, dont le siège social est situé 16 rue de la Ville l'Evêque – 75008 PARIS – RCS 520 230 590 00033 - établit des comptes consolidés en qualité de société tête de Groupe.

12.2 - Information fiscale

12.2.1 - Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Les éléments ayant fait l'objet de retraitements dans le cadre de la détermination du résultat fiscal auront sur les exercices futurs une incidence pouvant être chiffrée comme suit :

NATURES DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT	
ACCROISSEMENTS	0	
TOTAL	0	
ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE IMPOTS		Néant
ALLEGEMENTS	0	
TOTAL	0	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE IMPOTS		Néant
Déficits reportables (intégration fiscale)	0	

12.2.2 - Intégration fiscale

La société NJJ HOLDING a opté pour le régime de l'intégration fiscale qui comprend au 31 décembre 2023 les sociétés suivantes dont elle détient au moins 95 % du capital social directement ou indirectement :

- NJJ CAPITAL
- NJJ IMMOBILIER
- NJJ MARKET
- KIMA VENTURES
- ROCK INVESTMENT

- FLATMATES
- STATION F
- GLC EXPLOITATION (EX GOLF DU LYS-CHANTILLY)
- NJJ CAPITAL MONACO ACQUISITION
- SE 51
- LAGNY IMMOBILIER
- NJJ MEDIAS
- NJJ STRATEGY
- NJJ EXCLUSIVE
- NJJ IMMO PARTNERS
- OH4S
- NJJ INVESTCO
- NJJ KABA
- NJJ VOSGES (EX 1BIS PLACE DES VOSGES)
- SF EXTENSIONS
- NJJ INNOVATION
- NJJ BARILLET (EX SQUARE VERGENNES)
- NJJ GALWAY
- NJJ TELECOM
- NJJ INDIAN OCEAN
- NJJ PROJECT FIVE
- NETWORK SOLUTIONS FACTORY
- NJJ SUISSE ACQUISITION
- NJJ TELECOM EUROPE
- GLC IMMO
- NJJ FDS
- NJJ PRESSE SUD
- NJJ VENTURES
- STATION F PROJECT
- NJJ FA HOLDING
- PRESSE ANTILLES GUYANE
- MATCHEM
- GENYBET
- NJJ LE COMTE
- RIVIERA INTEGRATION SOLUTIONS FACTORY
- NJJ MEDIAS 2
- ROZE
- INVCO 21
- NJJ VILLIERS
- ATLAS INVESTISSEMENT (EX NJJ PROJECT 19)
- NJJ PROJET 5523 (EX NJJ PROJECT 20)
- BETIN (EX NJJ PROJECT 21)
- ATLAS INVESTISSEMENT BIS (EX NJJ PROJECT 22)
- NJJ PROJECT 23
- FRANCE ANTILLES PRODUCTION
- DVL TELECOM (EX NJJ PROJECT 24)

- NJJ UPAM (EX NJJ PROJECT 25)
- NJJ MAINE (EX NJJ PROJECT 26)
- NJJ PRESSE SERVICE (EX NJJ PROJECT 27)
- NJJ PROJECT 28
- CONST INVEST

Les caractéristiques du régime d'intégration fiscale sont les suivantes :

- Les charges d'impôt sont enregistrées dans les filiales et dans la société mère comme en l'absence d'intégration fiscale.
- Les économies d'impôts réalisées par le Groupe intégré, et liées aux déficits et moins-values de la société du Groupe, seront acquises à la société NJJ HOLDING. Toutefois, tant que la société filiale sera membre du Groupe intégré fiscalement, elle disposera de la possibilité d'imputer sur ses propres bénéfices fiscaux, les déficits fiscaux qu'elle aura générés au cours d'exercices antérieurs, qu'elle aura précédemment transférés au Groupe, et qu'elle n'aura pas encore pu imputer sur des bénéfices générés aux cours d'exercices antérieurs.
- En fin d'intégration fiscale, ou en cas de sortie de la filiale du périmètre d'intégration fiscale, la filiale ne sera titulaire d'aucune créance sur la société NJJ HOLDING au titre de déficits qu'elle aurait transférés au Groupe au cours d'exercices antérieurs sans avoir pu les imputer par la suite sur ses propres bénéfices.
- Les économies d'impôts liées aux retraitements apportés au résultat d'ensemble du Groupe seront acquises à la société NJJ HOLDING. Cette société supportera également les charges supplémentaires générées par les retraitements du résultat d'ensemble.
- Les économies résultant de l'utilisation des crédits d'impôts et avoirs fiscaux qui n'auraient pu être utilisés par la société du Groupe en l'absence d'intégration seront acquises à la société NJJ HOLDING. En revanche, les crédits d'impôts restituables (crédit d'impôt recherche / crédit d'impôt formation notamment) chez la société du Groupe, et chez la société NJJ HOLDING compte tenu des règles de l'intégration fiscale, qui dépasseraient le montant de l'impôt sur les sociétés dû par la société du Groupe, feront naître un profit d'impôt chez la société du Groupe, et donc une créance de la filiale sur la société NJJ HOLDING.
- En fin d'intégration fiscale, la filiale ne sera titulaire d'aucune créance sur la société NJJ HOLDING.

12.3 - Informations sur la césure de l'exercice

12.3.1 - Détail des produits à recevoir

Ils se composent des éléments suivants :

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	22 536 797
Créances clients et comptes rattachés	0
Créances sociales et fiscales	0
Autres créances	0
Disponibilités	5 256
TOTAL	22 542 053

12.3.2 - Détail des charges à payer

Elles se composent des éléments suivants :

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	907 327
Emprunts et dettes financières divers	50 467 157
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	226 216
Dettes fiscales et sociales	220 129
Autres dettes	0
TOTAL	51 820 829

12.3.3 - Détail des charges et produits constatés d'avance

Ils se répartissent ainsi :

	CHARGES	PRODUITS
Charges/Produits d'exploitation	153 055	0
Charges/Produits financiers	0	0
Charges/Produits exceptionnels	0	0
TOTAL	153 055	0

12.4 - Evènements postérieurs à la clôture

Acquisition d'une participation significative dans un opérateur télécom

Afin de procéder au dénouement d'une partie des instruments financiers à terme de sa filiale ROCK INVESTMENT (795 278 860 RCS Paris) dans le capital d'une société foncière cotée et ainsi la livraison consécutive des titres sous-jacents, NJJ HOLDING a autorisé, par décision en date du 13 mars 2024, la conclusion d'une nouvelle opération d'échange sur actions (dite « Swap ») et une nouvelle opération de vente à terme avec différents établissements financiers, pour un montant notionnel maximum agrégé de 200 000 000 € dont NJJ HOLDING a garanti le règlement à terme par la remise d'une GAPD à leur bénéfice à hauteur d'un montant égal à 110% du montant notionnel précité.

Afin de procéder au dénouement d'une partie des instruments financiers à terme de sa filiale ROCK INVESTMENT (795 278 860 RCS Paris) dans le capital d'une société foncière cotée et ainsi la livraison consécutive des titres sous-jacents, NJJ HOLDING a autorisé, par décision en date du 18 avril 2024, la résiliation partielle des opérations existantes et la conclusion d'une nouvelle opération d'échange sur actions (dite « Swap ») et d'une nouvelle opération de vente à terme avec différents établissements financiers, pour un montant notionnel maximum agrégé de 869 000 000 € dont NJJ HOLDING a garanti le règlement à terme par la remise d'une GAPD à leur bénéfice à hauteur d'un montant égal à 110% du montant notionnel précité.

Financement bancaire

Au regard du marché actuel, NJJ HOLDING a souhaité refinancer les prêts consentis au titre du contrat de crédit intitulé Facility Agreement conclu en date en date du 18 octobre 2022, tel que modifié par avenant en date du 15 décembre 2023. Ainsi, en date du 16 mai 2024,

NJJ HOLDING a ainsi autorisé le refinancement de la dette bancaire existante, à travers la conclusion de :

- Un nouveau contrat de crédits à terme, conclu en date du 4 juin 2024 entre NJJ HOLDING, en qualité d'emprunteur, et un pool bancaire constitué d'établissements de crédit de premier rang ;
- Un contrat de subordination conclu entre NJJ HOLDING en qualité de débiteur ; NJJ TELECOM EUROPE en qualité de débiteur intra-groupe ; Iliad Holding en qualité de créancier subordonné initial ; le pool bancaire, en qualité d'arrangeurs senior et de prêteurs senior initiaux ; et
- Un prêt intragroupe structurel, conclu entre NJJ HOLDING en qualité de prêteur et NJJ TELECOM EUROPE en qualité d'emprunteur, afin de définir les modalités selon lesquelles les sommes mises à disposition de la Société au titre du contrat de crédits seront prêtées à NJJ Telecom Europe, ledit prêt étant lui-même subordonné aux dispositions du contrat de subordination susvisé.

Pour sûreté et garantie des obligations de paiement et de remboursement de ses obligations au titre dudit contrat de crédit amendé, il a notamment été consenti au profit des prêteurs par la Société, différents nantissements portant notamment sur les titres détenus par NJJ TELECOM EUROPE dans ses filiales, NJJ CAPITAL MONACO ACQUISITION (« NJJ CMA »), NJJ GALWAY et NJJ SUISSE ACQUISITION.

En outre, par décisions en date du 2 mai 2024, NJJ HOLDING a autorisé la conclusion d'un avenant n°1 au contrat de prêt en date du 6 novembre 2020 aux termes duquel un établissement financier a mis à disposition de sa filiale SE 51 un crédit d'un montant maximum en principal de 35 000 000 € ventilé en différentes tranches. Ledit avenant, à recevoir en la forme authentique, a vocation à proroger la date d'utilisation de la sous tranche 2B afin de la porter au 6 mai 2024.

Attribution de nouveaux projets à des structures dédiées et reclassement des entités correspondantes

Afin de porter les nouveaux projets du groupe ou certaines activités spécifiques, NJJ HOLDING a procédé, depuis la clôture du dernier exercice, au reclassement intragroupe de certaines de ses filiales en vue de leur attribuer le suivi des opérations correspondantes. En date du 23 janvier 2024, NJJ HOLDING a cédé, au profit de la société NJJ STRATEGY (817 450 059 RCS Paris), 1 000 actions la société NJJ GARDEN (anciennement dénommée NJJ PROJECT 28) (922 075 841 RCS Paris), représentant l'intégralité du capital de cette dernière.

En date du 1er février 2024, NJJ HOLDING a acquis, auprès de la société NJJ SUISSE ACQUISITION (809 639 305 RCS Paris), l'intégralité du capital de 15 000 actions la société NETWORK SOLUTIONS FACTORY (812 741 213 RCS Paris), représentant l'intégralité du capital

de cette dernière. La Société et NETWORK SOLUTIONS FACTORY ont ensuite conjointement procédé à la souscription de l'intégralité du capital d'une société de droit guatémaltèque à la constitution de ladite société en date du 15 mars 2024.

Par suite de différents reclassements intervenus courant février 2024, NJJ HOLDING détient désormais 50 % de la société FREYA INVESTISSEMENT (anciennement dénommée NJJ PROJECT 29) (982 141 426 RCS Paris), le solde étant détenu par ILIAD 9 (880 117 064 RCS Paris).

ND & ASSOCIES



FIDSUD AUDIT
AUDIT | COMMISSARIAT AUX COMPTES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

SAS NJJ HOLDING

16 RUE DE LA VILLE L'EVEQUE
75008 PARIS

SOCIETE AU CAPITAL DE 1 391 145 265 €
520 230 590 R.C.S. PARIS

A l'Associé Unique de la société NJJ HOLDING,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NJJ HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

a) *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 1 681 101 355 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et, le cas échéant, dépréciés selon les modalités décrites dans la note « 3.3.3 – Participations et créances rattachées à des participations, autres titres immobilisées » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier la correcte application de cette méthode et nous avons vérifié que la valeur actuelle des titres n'était pas inférieure à la valeur comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse et Fresnes, le 28 juin 2024
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FID SUD AUDIT



Valérie RIGAUD-BRANQUART

Commissaire aux Comptes

Thomas LAMARCHE

Commissaire aux Comptes

ND & ASSOCIES

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Nicolas DAULY.

Nicolas DAULY

Commissaire aux Comptes

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	271 585	111 281	160 304	0,00	146 676	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	245 186	140 425	104 762	0,00	139 642	0,00
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 743 566 275	62 464 920	1 681 101 355	44,38	1 676 331 216	56,88
Créances rattachées à des participations	31 246 605	8 883 659	22 362 946	0,59	21 479 886	0,73
Autres titres immobilisés	137 419 206		137 419 206	3,63	131 871 194	4,47
Prêts	322 367 585		322 367 585	8,51	264 726 736	8,98
Autres immobilisations financières	76 998		76 998	0,00	72 292	0,00
TOTAL (I)	2 235 193 441	71 600 286	2 163 593 155	57,11	2 094 767 643	71,08
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	4 217 627		4 217 627	0,11	5 436 308	0,18
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	374		374	0,00		
. Personnel						
. Organismes sociaux	660		660	0,00	675	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices	18 260 090		18 260 090	0,48	9 189 951	0,31
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	34 568		34 568	0,00	679 520	0,02
. Autres	1 585 205 365		1 585 205 365	41,84	825 851 552	28,02
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	15 759 613		15 759 613	0,42	9 951 486	0,34
Charges constatées d'avance	153 055		153 055	0,00	94 039	0,00
TOTAL (II)	1 623 631 353		1 623 631 353	42,86	851 203 531	28,88
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	1 100 507		1 100 507	0,03	1 019 622	0,03
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 859 925 301	71 600 286	3 788 325 015	100,00	2 946 990 796	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 391 145 265)	1 391 145 265	36,72	1 391 145 265	47,21
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	508 216	0,01	508 216	0,02
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	30 004 088	0,79	18 727 176	0,64
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	534 601 291	14,11	320 339 972	10,87
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	33 233 970	0,88	225 538 231	7,65
Résultat de l'exercice précédent à affecter	0			
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 989 492 830	52,52	1 956 258 860	66,38
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	30 144 000	0,80	30 144 000	1,02
TOTAL (III)	30 144 000	0,80	30 144 000	1,02
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	83 832 835	2,21	50 409 442	1,71
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	1 481 694 885	39,11	877 192 308	29,77
. Associés	201 870 151	5,33	30 477 162	1,03
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	285 012	0,01	594 701	0,02
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	143 338	0,00	142 134	0,00
. Organismes sociaux	114 412	0,00	135 937	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	704 238	0,02	1 030 529	0,03
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 314	0,00	20 907	0,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	25 000	0,00	584 817	0,02
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 768 688 185	46,69	960 587 936	32,60
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	3 788 325 015	100,00	2 946 990 796	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	3 494 710		3 494 710	100,00	4 526 983	100,00	-1 032 273		-22,79	
Chiffres d'Affaires Nets	3 494 710		3 494 710	100,00	4 526 983	100,00	-1 032 273		-22,79	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			6 429	0,18			6 429		N/S	
Autres produits			96	0,00	444	0,01	-348		-78,37	
Total des produits d'exploitation (I)			3 501 235	100,19	4 527 427	100,01	-1 026 192		-22,66	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			2 984 086	85,39	4 992 669	110,29	-2 008 583		-40,22	
Impôts, taxes et versements assimilés			9 259	0,26	395 956	8,75	-386 697		-97,65	
Salaires et traitements			1 075 001	30,76	868 298	19,18	206 703		23,81	
Charges sociales			390 222	11,17	358 097	7,91	32 125		8,97	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			425 456	12,17	1 853 131	40,94	-1 427 675		-77,03	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			3 340	0,10	2 806	0,06	534		19,03	
Total des charges d'exploitation (II)			4 887 363	139,85	8 470 957	187,12	-3 583 594		-42,29	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-1 386 128	-39,65	-3 943 530	-87,10	2 557 402		64,85	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations			83 324 551	N/S	276 333 434	N/S	-193 008 883		-69,84	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			22 536 797	644,88	15 065 866	332,80	7 470 931		49,59	
Autres intérêts et produits assimilés			8 312	0,24	41	0,00	8 271		N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change					272	0,01	-272		-100,00	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			105 869 659	N/S	291 399 614	N/S	-185 529 955		-63,66	
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 348 474	38,59	25 350 173	559,98	-24 001 699		-94,67	
Intérêts et charges assimilées			85 163 807	N/S	44 581 056	984,79	40 582 751		91,03	
Différences négatives de change			381 913	10,93	103 907	2,30	278 006		267,55	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			86 894 194	N/S	70 035 136	N/S	16 859 058		24,07	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			18 975 466	542,96	221 364 479	N/S	-202 389 013		-91,42	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			17 589 338	503,31	217 420 949	N/S	-199 831 611		-91,90	

NJJ HOLDING

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	48 375	1,38	65 017 000	N/S	-64 968 625	-99,92
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	48 375	1,38	65 017 000	N/S	-64 968 625	-99,92
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	721 240	20,64	6 600	0,15	714 640	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	48 375	1,38	65 035 000	N/S	-64 986 625	-99,92
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	769 615	22,02	65 041 600	N/S	-64 271 985	-98,81
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-721 240	-20,63	-24 600	-0,53	-696 640	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-16 365 872	-468,29	-8 141 882	-179,84	-8 223 990	-101,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	109 419 270	N/S	360 944 041	N/S	-251 524 771	-69,68
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	76 185 300	N/S	135 405 810	N/S	-59 220 510	-43,73
RÉSULTAT NET	33 233 970	950,98	225 538 231	N/S	-192 304 261	-85,25
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	22 500	0,64			22 500	N/S
Dont Crédit-bail immobilier						

1 - FAITS MARQUANTS

Acquisition d'une participation significative dans un opérateur télécom

Afin d'accompagner la poursuite du projet d'investissement de sa filiale Atlas Investissement (908 070 188 RCS Paris) et le financement partiel du dénouement des *equity swaps* portant sur les titres d'un opérateur de télécommunications détenus par Atlas Investissement ainsi que la livraison consécutive des titres sous-jacents, NJJ HOLDING a autorisé en date du 2 février 2023, la conclusion d'un contrat de prêt avec un établissement financier aux termes duquel ce dernier a mis à disposition d'Atlas Investissement un crédit dit « bridge loan » pour un montant de 200 000 000 € dont le remboursement est notamment garanti par la remise d'une GAPD de 200 000 000 € par NJJ HOLDING (voir 11.1.1).

Pour les besoins du refinancement dudit bridge et afin de financer le solde du dénouement des *equity swaps* susvisés ainsi que la livraison consécutive des titres sous-jacents, la Société a autorisé en date du 13 février 2023 la conclusion d'un contrat de prêt avec un établissement financier aux termes duquel cet dernier a mis à disposition d'Atlas Luxco S.à.r.l, filiale d'Atlas Investissement, un crédit d'un montant de 450 000 000 € dont le remboursement est notamment garanti par la remise d'une GAPD pour un montant de 495 000 000 € par NJJ HOLDING au bénéfice de sa filiale (voir 11.1.1).

Enfin, pour financer à court terme les besoins de financement généraux de sa filiale, NJJ HOLDING a souhaité recourir à un nouveau crédit dit « bridge loan » pour un montant de 60 000 000 € dont le remboursement est notamment garanti par la remise d'une GAPD de 66 000 000 € par la Société. Ledit bridge, initialement consenti pour une durée de 3 mois été prorogé par voie d'avenant sur décision du 29 septembre 2023 et intégralement remboursé courant octobre 2023.

Acquisition d'une participation significative dans une foncière cotée

NJJ HOLDING a également poursuivi son implication dans la réalisation du projet d'investissement de sa filiale Rock Investment (795 278 860 RCS Paris) dans le capital d'une société foncière cotée, prenant la forme d'une opération financière relative aux titres jumelés émis par ladite entité, à réaliser en plusieurs tranches à travers une série d'opérations d'échange et de vente à terme.

Par décisions en date des 24 mars 2023 et 6 avril 2023, NJJ HOLDING a autorisé une modification des différentes confirmations d'opération d'échange conclues avec différents établissements financiers dans le cadre de la poursuite du projet d'investissement de Rock Investment dans le capital d'une société foncière cotée, dont NJJ HOLDING a garanti le règlement à terme par la remise d'une GAPD à leur bénéfice, afin notamment d'étendre la date de maturité de l'opération à travers la conclusion d'une série d'avenants à cet effet (voir 11.1.1).

Financement des sociétés du groupe

Par décisions en date du 10 mai 2023, NJJ HOLDING a autorisé la conclusion d'un avenant au contrat de prêt en date du 6 novembre 2020 aux termes duquel un établissement financier a mis à disposition de sa filiale SE 51 un crédit d'un montant maximum en principal de 35 000 000 € ventilé en différentes tranches. Ledit avenant, à recevoir en la forme authentique, a

vocation à proroger la date d'utilisation de la sous tranche 2B afin de la porter au 6 mai 2024.

Par décisions en date du 10 mai 2023, NJJ HOLDING a autorisé la conclusion d'un avenant au contrat de prêt en date du 28 décembre 2017 aux termes duquel un établissement financier a mis à disposition de sa filiale Station F (794 493 841 RCS Paris) un crédit d'un montant maximum en principal de 115 000 000 € ventilé en différentes tranches. Ledit avenant, à recevoir en la forme authentique, a vocation à adapter les stipulations dudit contrat de crédit afin de permettre à Station F de mettre en place un plan d'attribution d'actions gratuites.

En date du 14 décembre 2023, NJJ HOLDING a souhaité refinancer au niveau de sa filiale NJJ TELECOM EUROPE la dette bancaire existante au titre du contrat de crédit intitulé Facility Agreement conclu en date en date du 18 octobre 2022 pour un montant total de 650 000 000 €. Dans ce cadre, il a été signé un avenant audit contrat de crédit intitulé « *Amendment and Restatement Agreement to the Facility Agreement* » auprès d'un pool bancaire constitué d'établissements de crédit de premier rang en vue de la mise à disposition de NJJ TELECOM EUROPE d'une nouvelle ligne de crédit à terme (term facility) d'un montant maximum en principal de 150 000 000 € afin de financer une distribution exceptionnelle de NJJ TELECOM EUROPE à la Société.

Pour sûreté et garantie des obligations de paiement et de remboursement de NJJ TELECOM Europe au titre dudit contrat de crédit amendé, il a notamment été consenti au profit des prêteurs, différents nantissements portant notamment sur les titres détenus par NJJ Telecom Europe dans ses filiales, NJJ CAPITAL MONACO ACQUISITION (« **NJJ CMA** »), NJJ GALWAY et NJJ SUISSE ACQUISITION.

Attribution de nouveaux projets à des structures dédiées et reclassement des entités correspondantes

Afin de porter les nouveaux projets du groupe ou certaines activités spécifiques, la Société a procédé au cours de l'exercice écoulé au reclassement intragroupe de certaines de ses filiales en vue de leur attribuer le suivi des opérations correspondantes.

2 - PRESENTATION GENERALE DE L'ANNEXE



Les critères de l'entreprise tels que définis par les articles L 123-16 et D 123-200 du code de commerce concernant l'annexe sont les suivants :

- * Période clôturée : **le 31 décembre 2023**
- * Durée de l'exercice : **12 mois**
- * Durée de l'exercice précédent : **12 mois**
- * Total du bilan au 31 décembre 2023 : **3 788 325 015 Euros**
- * Chiffre d'affaires au 31 décembre 2023 : **3 494 710 Euros**
- * Effectif au 31 décembre 2023 : **9 salariés**

En conséquence, le bilan et le compte de résultat retenus sont ceux correspondant à la présentation de base fournie par le Code de commerce (art. R 123-182 et R 123-190 pour le bilan, et R 123-192 et R 123-193 pour le compte de résultat). Il correspond au système de base du PCG (art.821-1 s.).

NB : A défaut de mentions contraires, l'ensemble des informations indiquées dans la présente annexe est exprimé en Euros.

3.1 - Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux règles définies du Plan Comptable Général tel que présenté par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes comptables (ANC) du 5 juin 2014, complété des règlements subséquents.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- principe comptable du coût historique,
- indépendance des exercices.

3.2 - Dérogations

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes.

3.3 - Principales méthodes

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.3.1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue :

Logiciels	1 à 3 ans
Installations générales	10 à 25 ans
	ans
Matériels de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 ans

3.3.2 - Autres immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

3.3.3 - Participations et créances rattachées à des participations, autres titres immobilisés

Les titres de participation sont comptabilisés au coût historique d'acquisition. Les créances rattachées sont évaluées à leur valeur d'inventaire.

De façon régulière, la société NJJ HOLDING évalue la valeur d'utilité de ses titres de participation et de ses créances rattachées. Cette valeur d'utilité tient compte notamment de la quote-part des capitaux propres, d'évaluation des biens immobiliers pouvant générer des plus-values de cession, de la rentabilité à long terme et d'éléments stratégiques tels que la valorisation des biens immobiliers reposant sur des hypothèses et estimations pouvant avoir un impact important. En cas de baisse durable de la valeur d'utilité devenant inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée.

3.3.4 - Provisions pour risques et charges

Les obligations de la société NJJ HOLDING à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêtés des comptes et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable, sans contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante.

3.3.5 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la recouvrabilité des créances devient incertaine, en fonction des perspectives de remboursement ou d'éléments externes tels que des évaluations faisant apparaître des moins-values durables.

3.3.6 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'apport ou à leur prix d'acquisition, et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur probable de vente.

3.3.7 - Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

3.3.8 - Eléments constitutifs du résultat

Les charges et produits de l'exercice sont appréhendés selon les normes comptables en vigueur.

3.3.9 - Distinction entre résultat courant et exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société NJJ HOLDING, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

3.3.10 - Recours à des estimations

La production des états financiers établis conformément aux principes comptables français conduit la direction de la société NJJ HOLDING à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Les montants réels pourraient se révéler différents de ceux résultant des estimations effectuées.

4 - INFORMATIONS SUR LE BILAN CLOS au 31 décembre 2023

4.1 - Immobilisations incorporelles

Mouvements 2023

Immobilisations incorporelles	Valeur au 01/01/2023	Acquisitions 2023	Cessions et diminutions 2023	Valeur au 31/12/2023
Logiciels	189 718	81 867	0	271 585
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL	189 718	81 867	0	271 585

4.2 - Immobilisations corporelles

Mouvements 2023

Immobilisations corporelles	Valeur au 01/01/2023	Acquisitions 2023	Cessions et diminutions 2023	Valeur au 31/12/2023
Installations générales	44 615	0	0	44 615
Matériel de transport	0	9 103	9 103	0
Matériels de bureau et informatique	57 027	0	0	57 027
Mobilier	141 144	2 400	0	143 544
TOTAL	242 786	11 503	9 103	245 186

4.3 - Immobilisations financières

Mouvements 2023

Immobilisations financières	Valeur au 01/01/2023	Augmentations 2023	Cessions et diminutions 2023	Valeur au 31/12/2023
Titres de participations	1 738 796 136	4 810 140	40 001	1 743 566 275
Créances rattachées à des participations	29 015 070	2 231 534	0	31 246 604
Autres titres immobilisés	131 871 194	8 919 206	3 371 194	137 419 206
Prêts et autres immobilisations financières	264 799 028	76 675 926	19 030 371	322 444 583
TOTAL	2 164 481 428	92 636 806	22 441 566	2 234 676 668

4.3.1 - Titres de participations

Cession au cours de l'exercice écoulé de filiales ou de participations dans des sociétés ayant leur siège en France

En date du 6 juin 2023, NJJ HOLDING a cédé, au profit de la société NJJ INVESTCO (817 450 638 RCS Paris), 1 000 actions la société NJJ PROJECT 26 (922 039 318 RCS Paris), représentant l'intégralité du capital de cette dernière, dont la dénomination sociale a ensuite été changée en « NJJ MAINE ».

A cette même date, NJJ HOLDING a également cédé, au profit de société NJJ MEDIAS (817 448 962 RCS Paris), 1 000 actions la société NJJ PROJECT 27 (922 075 783 RCS Paris), représentant l'intégralité du capital de cette dernière, dont la dénomination sociale a ensuite été changée en « NJJ PRESSE SERVICES ».

A cette même date, NJJ HOLDING a cédé, au profit de la société NJJ UPAM (anciennement dénommée NJJ PROJECT 25) (922 039 292 RCS Paris), 1 000 actions la société NJJ PROJECT 24 (922 039 250 RCS Paris), représentant l'intégralité du capital de cette dernière, dont la dénomination sociale a ensuite été changée en « DVL Telecom ».

En date du 8 août 2023, NJJ HOLDING a cédé, au profit de la société NJJ TELECOM EUROPE (824 638 035 RCS Paris), 1 000 actions la société NJJ PROJECT 25 (922 039 292 RCS Paris), représentant l'intégralité du capital de cette dernière, dont la dénomination sociale a ensuite été changée en « NJJ UPAM ».

A cette même date, NJJ HOLDING a également cédé, au profit de la société NJJ UPAM (anciennement dénommée NJJ PROJECT 25) (922 039 292 RCS Paris), 1 000 actions la société

NJJ PROJECT 24 (922 039 250 RCS Paris), représentant l'intégralité du capital de cette dernière, dont la dénomination sociale a ensuite été changée en « NJJ PROJET 5523 ».

Prises de participations nouvelles au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a pris les participations suivantes :

- FREYA INVESTISSEMENT (anciennement dénommée NJJ PROJECT 29 puis TANGO INVESTISSEMENT) (982 141 426 RCS Paris) à hauteur de 100 %, dans le cadre de la souscription de l'intégralité du capital à la constitution de ladite société en date du 1er décembre 2023 ;
- NJJ RHIZA (anciennement dénommée NJJ PROJECT 30) (982 156 408 RCS Paris) à hauteur de 100 %, dans le cadre de la souscription de l'intégralité du capital à la constitution de ladite société en date du 1er décembre 2023 ;
- NJJ PROJECT 25 (922 039 292 RCS Paris) à hauteur de 100 %, dans le cadre de la souscription de l'intégralité du capital à la constitution de ladite société en date du 1er décembre 2023.

4.3.2 - Créances rattachées à des participations

La société NJJ HOLDING centralise la trésorerie du Groupe et assure notamment le financement des investissements réalisées par les sociétés filiales.

4.4 - Dépréciations des immobilisations

L'évolution du poste dépréciations des immobilisations est détaillée dans le tableau ci-après :

Nature des immobilisations	Montant des dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : Dépréciations de l'exercice	Diminutions : Reprise de dépréciations de l'exercice	Montant des dépréciations à la fin de l'exercice
Titres de participation	62 464 920	0	0	62 464 920
Créances rattachées à des participations	7 535 185	1 348 474	0	8 883 659
Prêts	0	-0	0	0
TOTAL	70 000 105	1 348 474	0	71 348 579

4.4.1 - Liste des filiales et participations

Voir tableau ci-après :

	Capital en Euros ou en devises	Réserves et RAN en Euros ou en devises	% de détention	Nombre de titres détenus	Résultat du dernier exercice en Euros ou en devises	Valeur brute des titres en Euros	Valeur nette des titres en Euros	Prêts et avances consentis en Euros	Engagements donnés en Euros	Chiffre d'affaires du dernier exercice en Euros ou en devises	Dividendes encaissés en Euros
SAS KIMA VENTURES RCS 520 816 950	25 000 000	16 193 627	100,00	25 000 000	1 432 998	25 000 000	25 000 000	20 522 239	0	247	0
SAS NJJ CAPITAL RCS 520 817 040	5 000 000	139 911 249	100,00	5 000 000	-16 913 191	8 990 529	8 990 529	232 767 443	0	366 058	0
SAS NJJ IMMOBILIER RCS 521 214 494	58 000 000	42 253 759	100,00	58 000 000	2 212 392	82 213 304	82 213 304	57 964 614	0	1 012 771	0
SAS NJJ MARKET RCS 521 216 077	10 000 000	-1 205 075	100,00	10 000 000	409 626	7 469 135	7 469 135	0	0	0	0
SAS NJJ STRATEGY RCS 817 450 059	341 470 887	78 493 137	100,00	341 470 887	10 540 601	388 270 887	388 270 887	0	0	950 329	0
SARL PECHEURS DE TIMBRES (2) RCS 819 992 695	4 175	-2 548 175	76,02	3 174	/	101 004	0	2 908 811	0	/	0
SAS ROCK INVESTMENT RCS 795 278 860	246 000 000	-542 876 947	98,00	241 080 000	-120 669 789	123 106 880	123 106 880	480 488 341	0	0	0
SAS OH4S RCS 820 677 508	2 550 000	-2 644 833	99,78	254 450	-1 456 776	2 544 500	2 544 500	12 580 719	0	623 388	0
SAS BLACKPILLS RCS 818 524 233	3 799	12 401 411	49,99	189 920	-3 343 345	49 999 868	15 526 921	26 106 260	0	519 322	0
SAS NJJ TELECOM EUROPE RCS 817 450 372	917 634 300	30 685 029	100,00	917 634 300	232 809 279	917 634 300	917 634 300	0	0	867 098	7 287 125
SAS SE51 RCS 811 058 502	12 010 000	-11 702 274	83,26	1 000 000	-4 619 038	10 000 000	10 000 000	20 941 111	0	7 200	0
SAS FLATMATES RCS 808 611 875	12 096 500	-11 057 686	99,99	12 095 000	-1 877 177	12 095 000	12 095 000	2 248 506	0	2 940 622	0
ARTIC TERN AVIATION	31 750 000	-4 445 483	100,00	31 750 000	-223 115	31 750 000	31 750 000	0	0	12 463 345	0
SAS IT SOLUTIONS FACTORY RCS 812 884 831	25 017	631 357	83,36	18 003	408 177	1 350 315	1 350 315	0	0	4 902 196	382 785

	Capital en Euros ou en devises	Réserves et RAN en Euros ou en devises	% de détention	Nombre de titres détenus	Résultat du dernier exercice en Euros ou en devises	Valeur brute des titres en Euros	Valeur nette des titres en Euros	Prêts et avances consentis en Euros	Engagements donnés en Euros	Chiffre d'affaires du dernier exercice en Euros ou en devises	Dividendes encaissés en Euros
SAS NIJ TELECOM RCS 817 450 372	20 000	-384 053	100,00	20 000	-100 905	26 438	26 438	15 953 498	0	0	0
SAS NIJ VOSGES RCS 819 962 333	5 100 000	-8 351 177	94,12	48 000	-3 105 283	4 800 000	4 800 000	14 343 873	0	541 750	0
SAS NABLA TECHNOLOGIES RCS 838 878 155	159 010	4 559 069	10,18	1 617 250	-2 465 494	5 999 998	5 999 998	0	0	1 031 803	0
SAS ACHEEL RCS 879 605 350	46 812	12 151 544	21,51	7 042	1 024 775	5 166 026	5 166 026	0	0	118 874 964	0
SAS NEW WAVE RCS 891 415 077	35 540 642	-2 526 639	40,50	5 713 500	-6 313 803	9 643 500	9 643 500	0	0	0	0
SASU INVCO 21 RCS 899 063 408	1	-174 149	100,00	1	-26 977	1	1	185 956	0	0	0
SASU ATLAS INVESTISSEMENT BIS RCS 908 070 147	1 000	7 080	100,00	1 000	3 936 468	10 000	10 000	56 401 271	0	0	0
SASU NIJ PROJECT 23 RCS 908 069 826	1 000	6 512	100,00	1 000	-618	10 000	10 000	1 994	0	0	0
SASU NIJ GARDEN RCS 922 075 841	1 000	7 576	100,00	1 000	-1 055	10 000	10 000	1 519	0	0	0
SASU NIJ PROJECT 29 (1) RCS 982 141 426	1 000	9 000	100,00	1 000	-1 721	10 000	10 000	0	0	0	0
SASU NIJ PROJECT 30 (1) RCS 982 156 408	1 000	9 000	100,00	1 000	-1 722	10 000	10 000	0	0	0	0
SASU NIJ PROJECT 31 (1) RCS 982 157 125	1 000	9 000	100,00	1 000	-1 722	10 000	10 000	0	0	0	0

* Information non communiquée à ce jour.

- (1) : 1^{er} exercice clos au 31 décembre 2023 – durée de l'exercice : 1 mois.
 (2) : Société en-cours de liquidation.

4.4.2 - Opérations avec les entreprises liées

Au cours de l'exercice 2023, les transactions significatives vis-à-vis des parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

4.5 - Amortissements

L'évolution du poste d'amortissement est détaillée dans le tableau ci-après.

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Amorts. Immobilisations incorporelles	43 041	68 240	0	111 281
Amorts. Immobilisations corporelles				
Installations générales	6 629	3 085	0	9 714
Matériel de transport	0	819	819	0
Mobilier et matériels de bureau et informatique	96 515	34 196	0	130 711
TOTAL	146 185	106 340	819	251 706

4.6 - Autres éléments d'actif

Aucun autre élément de l'actif ne présente des particularités nécessitant d'être signalées.

Le tableau ci-après indique la ventilation des créances en fonction de leur date d'échéance.

ETAT DES CREANCES	Montants Bruts	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	31 246 605	31 246 605	0
Prêts	437 249 994	82 319 235	354 930 759
Autres immobilisations financières	5 625 010	5 548 011	76 999
De l'actif circulant			
Avances et acomptes versés	374	374	0
Autres créances clients	4 217 627	4 217 627	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes	660	660	0
Impôts sur les bénéfices	18 260 090	18 260 090	0
Taxe sur la valeur ajoutée	34 568	34 568	0
Autres créances fiscales	0	0	0
Groupe et associés	1 585 055 365	1 585 055 365	0
Débiteurs divers	150 000	150 000	0
Charges constatées d'avance	153 055	153 055	0
TOTAUX	2 081 993 348	1 726 985 590	355 007 758

4.6.1 - Frais d'émission d'emprunts

Les frais engagés lors des émissions d'emprunts sont amortis linéairement sur les durées des emprunts correspondants.

L'évolution des frais d'émission d'emprunts en 2023 a été la suivante :

	Montant en Euros
▪ Frais d'émission d'emprunts	4 259 208
▪ Amortissements antérieurs	- 3 239 586
▪ Frais engagés sur l'exercice	400 000
▪ Amortissements de l'exercice	- 319 115
Valeur nette au 31 décembre 2023	1 100 507

4.7 - Capital

4.7.1 - Capital social

Au 31 décembre 2023, le capital social de NJJ HOLDING s'élève à 1 391 145 265 Euros. Ce dernier est divisé en 13 911 452 649 actions de valeur nominale 0,10 Euro chacune. Toutes les actions sont entièrement libérées.

4.7.2 - Forme des actions

Les actions sont nominatives.

4.7.3 - Répartition du capital

La répartition du capital de la société NJJ HOLDING au 31 décembre 2023 s'établit comme suit :

Noms	Nombres d'actions	% du capital	% droits de vote
Actionnaire détenant plus de 50 % du capital Xavier NIEL	13 911 452 649	100 %	100 %
TOTAL	13 911 452 649	100 %	100 %

4.8 - Provisions pour risques et charges

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés au cours de l'année 2023.

	Valeur au 01/01/2023	Dotations 2023	Reprise s/ provision utilisée en 2023	Reprise s/ provision non utilisée en 2023	Valeur au 31/12/2023
• Provisions pour pertes de change	0	0	0	0	0
• Provisions pour impôts (impôts différés)	30 144 000	0	0	0	30 144 000
TOTAL	30 144 000	0	0	0	30 144 000

4.8.1 - Origine de certaines provisions

Provisions pour impôts :

Les mouvements se rapportent au calcul de l'impôt différé sur les titres apportés lors de la fusion entre NJJ HOLDING et NJJ ANIMATION au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

4.9 - Autres éléments du passif

Le tableau ci-après indique la ventilation des dettes en fonction de leur date d'échéance :

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
• Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
. à 1 an maximum à l'origine	83 832 835	83 832 835	0	0
. à plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
• Emprunts et dettes financières divers	1 481 694 885	210 982 854	1 270 712 031	0
• Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
• Fournisseurs et comptes rattachés	285 012	285 012	0	0
• Personnel et comptes rattachés	143 338	143 338	0	0
• Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114 412	114 412	0	0
• Etat et autres collectivités publiques :				
. Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
. Taxe sur la valeur ajoutée	704 238	704 238	0	0
. Autres impôts, taxes assimilées	18 314	18 314	0	0
• Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
• Groupe et associés	201 870 151	201 870 151	0	0
• Autres dettes	25 000	25 000	0	0
• Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAUX	1 768 688 185	497 976 154	1 270 712 031	0

5 - INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE 2023

5.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2023 s'élève à 3 494 710 Euros.

La répartition géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

PAYS	CHIFFRE D'AFFAIRES en Euros	%
France	3 494 710	100 %
Autres pays	0	0 %
TOTAL	3 494 710	100 %

5.2 - Effectif

Les effectifs de la société NJJ HOLDING au 31 décembre 2023 s'élèvent à 9 personnes réparties comme suit :

✓ Encadrement	9
✓ Employés	0
TOTAL	9

5.3 - Résultat financier

Le résultat financier au 31 décembre 2023 s'élève à 18 975 466 Euros et se compose des éléments suivants :

	En Euros
✓ Revenus sur titres de participations	7 669 910
✓ Revenus sur créances de participations	75 654 641
✓ Revenus sur prêts	16 988 785
✓ Produits des autres valeurs mobilières et créances	5 548 011
✓ Autres produits financiers	8 312
✓ Gains de change	0
✓ Dotations financières aux amortissements et provisions	- 1 348 474
✓ Intérêts et charges assimilées	- 85 163 807
✓ Perte de change	- 381 912
TOTAL	18 975 466

5.4 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2023 s'élève à – 721 240 Euros et se compose des éléments suivants :

	En Euros
✓ Produit de cession des immobilisations financières	40 001
✓ Produit de cession des immobilisations corporelles	8 374
✓ VNC des immobilisations financières cédées	- 40 001
✓ VNC des immobilisations corporelles cédées	- 8 374
✓ Pénalités et amendes fiscales	- 240
✓ Dons	- 721 000
TOTAL	- 721 240

6 - ELEMENTS FINANCIERS

6.1 - Engagements financiers

6.1.1 - Cautions données

La société NJJ HOLDING s'est portée caution afin de garantir l'endettement de 2 253 882 d'Euros de sa filiale LAGNY IMMOBILIER – échéance au 31/01/2034.

La société NJJ HOLDING s'est portée caution afin de garantir l'endettement de 35 000 000 d'Euros de sa filiale SE 51 – échéance au 06/05/2038.

La société NJJ HOLDING s'est portée caution afin de garantir l'endettement de 8 000 000 d'Euros de sa filiale NJJ VILLIERS – échéance 07/12/2031.

Par décisions en date du 26 octobre 2021, la société NJJ HOLDING a autorisé la remise d'un cautionnement solidaire pour sûreté et garantie des obligations de paiement et de remboursement de sa filiale Groupe Nice-Matin au titre de deux prêts consentis par deux établissements financiers à hauteur de 3 000 000 € chacun.

La société NJJ HOLDING a consenti une garantie autonome à première demande (« GAPD ») pour garantir les obligations de paiement et de remboursement de sa filiale Rock Investment vis-à-vis d'un établissements financiers, à hauteur d'un montant total agrégé s'élevant à 1 126 000 000 € au 31 décembre 2023.

La société NJJ HOLDING a consenti une garantie autonome à première demande (« GAPD ») pour garantir les obligations de paiement et de remboursement de sa filiale indirecte Atlas Luxco vis-à-vis d'un établissement financier, à hauteur d'un montant total de 495 000 000 €. Son montant maximum en principal a ensuite été porté à 605 000 000 € avant de faire l'objet d'un amortissement anticipé pour un montant de 80 000 000 € en août 2023. Le montant ajusté de la garantie pouvant être appelé au titre de l'obligation sous-jacente s'élève donc à la clôture de l'exercice 2023 à 517 000 000 €.

6.1.2 - Cautions reçues

La société NJJ HOLDING n'a reçu aucune caution.

6.1.3 - Dettes garanties par des sûretés réelles

NJJ HOLDING a consenti un nantissement au profit des prêteurs, différents nantissements portant notamment sur les titres détenus par NJJ Telecom Europe dans ses filiales, : NJJ Capital Monaco Acquisition (« NJJ CMA »), NJJ Galway et NJJ Suisse Acquisition
Pour sûreté et garantie des obligations de paiement et de remboursement de NJJ Telecom Europe au titre dudit contrat de crédit amendé, il a notamment été consenti

La société NJJ HOLDING a consenti un nantissement sur sa participation au sein de SE 51 en garantie de la dette bancaire de SE 51.

La société NJJ HOLDING a consenti un nantissement de ses titres FLATMATES en vue de garantir un emprunt au niveau de FLATMATES.

La société NJJ HOLDING a consenti un nantissement sur sa participation au sein de OH4S en garantie de la dette bancaire de OH4S.

La société NJJ HOLDING a consenti un nantissement de ses titres STATION F en vue de garantir un emprunt au niveau de STATION F.

La société NJJ HOLDING a consenti un nantissement de ses titres ARCTIC AVIATION.

6.1.4 - Autres engagements

Dans le cadre d'un contrat de crédit d'un montant total en principal de 4,3 millions d'euros conclu par l'une de ses participations, la société NJJ HOLDING s'est engagée à apporter tous les concours nécessaires afin de permettre de faire face à toutes les obligations de cette participation (et notamment ses obligations de paiement et/ou de remboursement).

Par ailleurs, dans le cadre du plan de continuité et de sortie de sauvegarde validé par le Tribunal de Commerce de Nice le 26 mars 2020, NJJ HOLDING a pris certains engagements de financement et d'inaliénabilité des titres détenus dans GROUPE NICE MATIN SAS.

6.2 - Rémunérations

Le dirigeant de la société ne perçoit aucune rémunération de la part de celle-ci.

6.3 - Engagements de retraite

Compte tenu du nombre de salariés et de leurs âges, le montant des engagements de retraite n'a pas été valorisé compte tenu du caractère non significatif de cette information.

7 - AUTRES INFORMATIONS

7.1 - Consolidation

La société NJJ HOLDING, dont le siège social est situé 16 rue de la Ville l'Evêque – 75008 PARIS – RCS 520 230 590 00033 - établit des comptes consolidés en qualité de société tête de Groupe.

7.2 - Information fiscale

7.2.1 - Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Les éléments ayant fait l'objet de retraitements dans le cadre de la détermination du résultat fiscal auront sur les exercices futurs une incidence pouvant être chiffrée comme suit :

NATURES DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT	
ACCROISSEMENTS	0	
TOTAL	0	
ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE IMPOTS		Néant
ALLEGEMENTS	0	
TOTAL	0	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE IMPOTS		Néant
Déficits reportables (intégration fiscale)	0	

7.2.2 - Intégration fiscale

La société NJJ HOLDING a opté pour le régime de l'intégration fiscale qui comprend au 31 décembre 2023 les sociétés suivantes dont elle détient au moins 95 % du capital social directement ou indirectement :

- NJJ CAPITAL
- NJJ IMMOBILIER
- NJJ MARKET
- KIMA VENTURES
- ROCK INVESTMENT

- FLATMATES
- STATION F
- GLC EXPLOITATION (EX GOLF DU LYS-CHANTILLY)
- NJJ CAPITAL MONACO ACQUISITION
- SE 51
- LAGNY IMMOBILIER
- NJJ MEDIAS
- NJJ STRATEGY
- NJJ EXCLUSIVE
- NJJ IMMO PARTNERS
- OH4S
- NJJ INVESTCO
- NJJ KABA
- NJJ VOSGES (EX 1BIS PLACE DES VOSGES)
- SF EXTENSIONS
- NJJ INNOVATION
- NJJ BARILLET (EX SQUARE VERGENNES)
- NJJ GALWAY
- NJJ TELECOM
- NJJ INDIAN OCEAN
- NJJ PROJECT FIVE
- NETWORK SOLUTIONS FACTORY
- NJJ SUISSE ACQUISITION
- NJJ TELECOM EUROPE
- GLC IMMO
- NJJ FDS
- NJJ PRESSE SUD
- NJJ VENTURES
- STATION F PROJECT
- NJJ FA HOLDING
- PRESSE ANTILLES GUYANE
- MATCHEM
- GENYBET
- NJJ LE COMTE
- RIVIERA INTEGRATION SOLUTIONS FACTORY
- NJJ MEDIAS 2
- ROZE
- INVCO 21
- NJJ VILLIERS
- ATLAS INVESTISSEMENT (EX NJJ PROJECT 19)
- NJJ PROJET 5523 (EX NJJ PROJECT 20)
- BETIN (EX NJJ PROJECT 21)
- ATLAS INVESTISSEMENT BIS (EX NJJ PROJECT 22)
- NJJ PROJECT 23
- FRANCE ANTILLES PRODUCTION
- DVL TELECOM (EX NJJ PROJECT 24)

- NJJ UPAM (EX NJJ PROJECT 25)
- NJJ MAINE (EX NJJ PROJECT 26)
- NJJ PRESSE SERVICE (EX NJJ PROJECT 27)
- NJJ PROJECT 28
- CONST INVEST

Les caractéristiques du régime d'intégration fiscale sont les suivantes :

- Les charges d'impôt sont enregistrées dans les filiales et dans la société mère comme en l'absence d'intégration fiscale.
- Les économies d'impôts réalisées par le Groupe intégré, et liées aux déficits et moins-values de la société du Groupe, seront acquises à la société NJJ HOLDING. Toutefois, tant que la société filiale sera membre du Groupe intégré fiscalement, elle disposera de la possibilité d'imputer sur ses propres bénéfices fiscaux, les déficits fiscaux qu'elle aura générés au cours d'exercices antérieurs, qu'elle aura précédemment transférés au Groupe, et qu'elle n'aura pas encore pu imputer sur des bénéfices générés aux cours d'exercices antérieurs.
- En fin d'intégration fiscale, ou en cas de sortie de la filiale du périmètre d'intégration fiscale, la filiale ne sera titulaire d'aucune créance sur la société NJJ HOLDING au titre de déficits qu'elle aurait transférés au Groupe au cours d'exercices antérieurs sans avoir pu les imputer par la suite sur ses propres bénéfices.
- Les économies d'impôts liées aux retraitements apportés au résultat d'ensemble du Groupe seront acquises à la société NJJ HOLDING. Cette société supportera également les charges supplémentaires générées par les retraitements du résultat d'ensemble.
- Les économies résultant de l'utilisation des crédits d'impôts et avoirs fiscaux qui n'auraient pu être utilisés par la société du Groupe en l'absence d'intégration seront acquises à la société NJJ HOLDING. En revanche, les crédits d'impôts restituables (crédit d'impôt recherche / crédit d'impôt formation notamment) chez la société du Groupe, et chez la société NJJ HOLDING compte tenu des règles de l'intégration fiscale, qui dépasseraient le montant de l'impôt sur les sociétés dû par la société du Groupe, feront naître un profit d'impôt chez la société du Groupe, et donc une créance de la filiale sur la société NJJ HOLDING.
- En fin d'intégration fiscale, la filiale ne sera titulaire d'aucune créance sur la société NJJ HOLDING.

7.3 - Informations sur la césure de l'exercice

7.3.1 - Détail des produits à recevoir

Ils se composent des éléments suivants :

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	22 536 797
Créances clients et comptes rattachés	0
Créances sociales et fiscales	0
Autres créances	0
Disponibilités	5 256
TOTAL	22 542 053

7.3.2 - Détail des charges à payer

Elles se composent des éléments suivants :

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	907 327
Emprunts et dettes financières divers	50 467 157
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	226 216
Dettes fiscales et sociales	220 129
Autres dettes	0
TOTAL	51 820 829

7.3.3 - Détail des charges et produits constatés d'avance

Ils se répartissent ainsi :

	CHARGES	PRODUITS
Charges/Produits d'exploitation	153 055	0
Charges/Produits financiers	0	0
Charges/Produits exceptionnels	0	0
TOTAL	153 055	0

7.4 - Evènements postérieurs à la clôture

Acquisition d'une participation significative dans un opérateur télécom

Afin de procéder au dénouement d'une partie des instruments financiers à terme de sa filiale ROCK INVESTMENT (795 278 860 RCS Paris) dans le capital d'une société foncière cotée et ainsi la livraison consécutive des titres sous-jacents, NJJ HOLDING a autorisé, par décision en date du 13 mars 2024, la conclusion d'une nouvelle opération d'échange sur actions (dite « Swap ») et une nouvelle opération de vente à terme avec différents établissements financiers, pour un montant notionnel maximum agrégé de 200 000 000 € dont NJJ HOLDING a garanti le règlement à terme par la remise d'une GAPD à leur bénéfice à hauteur d'un montant égal à 110% du montant notionnel précité.

Afin de procéder au dénouement d'une partie des instruments financiers à terme de sa filiale ROCK INVESTMENT (795 278 860 RCS Paris) dans le capital d'une société foncière cotée et ainsi la livraison consécutive des titres sous-jacents, NJJ HOLDING a autorisé, par décision en date du 18 avril 2024, la résiliation partielle des opérations existantes et la conclusion d'une nouvelle opération d'échange sur actions (dite « Swap ») et d'une nouvelle opération de vente à terme avec différents établissements financiers, pour un montant notionnel maximum agrégé de 869 000 000 € dont NJJ HOLDING a garanti le règlement à terme par la remise d'une GAPD à leur bénéfice à hauteur d'un montant égal à 110% du montant notionnel précité.

Financement bancaire

Au regard du marché actuel, NJJ HOLDING a souhaité refinancer les prêts consentis au titre du contrat de crédit intitulé Facility Agreement conclu en date en date du 18 octobre 2022, tel que modifié par avenant en date du 15 décembre 2023. Ainsi, en date du 16 mai 2024,

NJJ HOLDING a ainsi autorisé le refinancement de la dette bancaire existante, à travers la conclusion de :

- Un nouveau contrat de crédits à terme, conclu en date du 4 juin 2024 entre NJJ HOLDING, en qualité d'emprunteur, et un pool bancaire constitué d'établissements de crédit de premier rang ;
- Un contrat de subordination conclu entre NJJ HOLDING en qualité de débiteur ; NJJ TELECOM EUROPE en qualité de débiteur intra-groupe ; Iliad Holding en qualité de créancier subordonné initial ; le pool bancaire, en qualité d'arrangeurs senior et de prêteurs senior initiaux ; et
- Un prêt intragroupe structurel, conclu entre NJJ HOLDING en qualité de prêteur et NJJ TELECOM EUROPE en qualité d'emprunteur, afin de définir les modalités selon lesquelles les sommes mises à disposition de la Société au titre du contrat de crédits seront prêtées à NJJ Telecom Europe, ledit prêt étant lui-même subordonné aux dispositions du contrat de subordination susvisé.

Pour sûreté et garantie des obligations de paiement et de remboursement de ses obligations au titre dudit contrat de crédit amendé, il a notamment été consenti au profit des prêteurs par la Société, différents nantissements portant notamment sur les titres détenus par NJJ TELECOM EUROPE dans ses filiales, NJJ CAPITAL MONACO ACQUISITION (« NJJ CMA »), NJJ GALWAY et NJJ SUISSE ACQUISITION.

En outre, par décisions en date du 2 mai 2024, NJJ HOLDING a autorisé la conclusion d'un avenant n°1 au contrat de prêt en date du 6 novembre 2020 aux termes duquel un établissement financier a mis à disposition de sa filiale SE 51 un crédit d'un montant maximum en principal de 35 000 000 € ventilé en différentes tranches. Ledit avenant, à recevoir en la forme authentique, a vocation à proroger la date d'utilisation de la sous tranche 2B afin de la porter au 6 mai 2024.

Attribution de nouveaux projets à des structures dédiées et reclassement des entités correspondantes

Afin de porter les nouveaux projets du groupe ou certaines activités spécifiques, NJJ HOLDING a procédé, depuis la clôture du dernier exercice, au reclassement intragroupe de certaines de ses filiales en vue de leur attribuer le suivi des opérations correspondantes. En date du 23 janvier 2024, NJJ HOLDING a cédé, au profit de la société NJJ STRATEGY (817 450 059 RCS Paris), 1 000 actions la société NJJ GARDEN (anciennement dénommée NJJ PROJECT 28) (922 075 841 RCS Paris), représentant l'intégralité du capital de cette dernière.

En date du 1er février 2024, NJJ HOLDING a acquis, auprès de la société NJJ SUISSE ACQUISITION (809 639 305 RCS Paris), l'intégralité du capital de 15 000 actions la société NETWORK SOLUTIONS FACTORY (812 741 213 RCS Paris), représentant l'intégralité du capital

de cette dernière. La Société et NETWORK SOLUTIONS FACTORY ont ensuite conjointement procédé à la souscription de l'intégralité du capital d'une société de droit guatémaltèque à la constitution de ladite société en date du 15 mars 2024.

Par suite de différents reclassements intervenus courant février 2024, NJJ HOLDING détient désormais 50 % de la société FREYA INVESTISSEMENT (anciennement dénommée NJJ PROJECT 29) (982 141 426 RCS Paris), le solde étant détenu par ILIAD 9 (880 117 064 RCS Paris).

